

## Mise en œuvre de la loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER)

### COMMUNE DE FOREST EN CAMBRESIS

*Horaire : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 16h30*

[www.forest-cis.fr](http://www.forest-cis.fr) – [mairie@forest-cis.fr](mailto:mairie@forest-cis.fr) – 09.81.40.93.48

### COMPTE-RENDU DE LA CONCERTATION

#### Concertation mise en place :

- Modalités de concertation : Permanences en mairie pour consultation des ZAER + site internet
- Modes de publicité : Emails envoyés aux administrés + Distribution dans les boîtes aux lettres
- Modes de recensement des remarques : Emails + Registre
- Période de concertation : du 29 avril au 31 mai 2024

#### Compte-rendu de la concertation :

Question : .....

.....

Réponse : .....

.....

.....

-----

Question : .....

.....

Réponse : .....

.....

.....

-----

Question : .....

.....

Réponse : .....

.....

.....

-----

Observations :

.....